

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennes, le 26 août 2026

RN 12 Plérin - Rénovation du terre plein central et fermetures nocturnes pendant 5 semaines

Du lundi 7 septembre au vendredi 9 octobre, la direction interdépartementale des routes (DIR) Ouest réalisera des travaux d'installation de dispositifs de retenue en béton sur le terre-plein central de la RN 12, au niveau de la commune de Plérin.

Pendant toute la durée du chantier, la circulation sera interdite de nuit dans un sens de circulation, de 20h30 à 6h00, uniquement en semaine, afin de limiter la durée des travaux. Dans le sens opposé, la voie de gauche sera neutralisée. Des itinéraires de déviation seront mises en place afin de minimiser la gêne pour les usagers.

Cette opération s'inscrit dans le programme annuel d'entretien des chaussées de la DIR Ouest. Elle vise à améliorer le confort de conduite, à renforcer la sécurité des usagers et des agents et à préserver la pérennité des routes nationales.

Modifications de circulation pendant les travaux

Afin de réduire la durée du chantier et de limiter les perturbations pour les usagers, des modifications de circulation seront mises en place **de nuit**, selon les modalités suivantes :

Du lundi 7 septembre au vendredi 11 septembre, de 20 h 30 à 6 h 00, en semaine :

- fermeture de la RN 12 dans le sens Brest → Rennes, entre les échangeurs de l'Aéroport et du Perray ;
- mise en place d'une déviation via les échangeurs de l'Aéroport et du Perray, par la RD 706, la RD 36 et la RD 222 ;
- neutralisation de la voie de gauche dans le sens Rennes → Brest, entre l'échangeur de Corneille et l'échangeur des Rampes.

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication
Tél : 02 99 33 46 56
Service Communication de la DIR Ouest
Tél : 02 99 33 47 05
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

Du lundi 14 septembre au vendredi 2 octobre, de 20 h 30 et 6 h 00, en semaine (du lundi soir au vendredi matin) :

- fermeture de la RN 12 dans le sens Rennes → Brest, entre les échangeurs du Perray et des Rampes ;
- mise en place d'une déviation via les échangeurs de l'Aéroport et du Perray, par la RD 222, la RD 700, la RD 790 et la RD 7.

Du lundi 5 octobre au vendredi 9 octobre, entre 20 h 30 et 6 h 00, en semaine :

- fermeture de la RN 12 dans le sens Brest → Rennes, entre les échangeurs de l'Aéroport et du Perray ;
- mise en place d'une déviation via les échangeurs de l'Aéroport et du Perray, par la RD 706, la RD 36 et la RD 222 ;
- neutralisation de la voie de gauche dans le sens Rennes → Brest, entre l'échangeur de Corneille et l'échangeur des Rampes.

Ces dispositions pourraient entraîner **des temps de trajet allongés** dans ce secteur. Il est conseillé d'anticiper ses déplacements pendant toute la durée du chantier.

En cas d'intempéries

En cas de **conditions météorologiques défavorables** (pluie, orages, températures trop basses ou trop élevées), les travaux pourront être **reportés ou interrompus temporairement**.

Transports exceptionnels : restrictions spécifiques

En raison des contraintes de circulation et des gabarits réduits pendant la durée du chantier, **la circulation des transports exceptionnels sera temporairement interdite** sur le secteur concerné.

Sécurité : Soyons tous vigilants !

Les travaux sont toujours organisés de façon à préserver la sécurité de nos agents comme des usagers et de limiter la gêne occasionnée. Merci de **respecter la signalisation** ainsi que les **distances et vitesses de sécurité**. La plus grande **prudence est recommandée** !

Chaque jour, les agents des DIR interviennent sur la route pour votre sécurité, respectez leur travail, respectez-les.

Pour rester informé

- Consultez les conditions de circulation sur le site de la DIR Ouest: diro.fr
- Suivez l'information routière Bison Futé : bison-fute.gouv.fr
- Soyez attentif aux panneaux d'informations lumineux sur votre trajet

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication
Tél : 02 99 33 46 56
Service Communication de la DIR Ouest
Tél : 02 99 33 47 05
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction interdépartementale des routes Ouest

Toute l'année, sur les routes nationales de **Bretagne** et des **Pays de la Loire**, la DIR Ouest est garante de la **mobilité**, de la **sécurité** de millions d'usagers de la route et contribue au **développement des territoires** desservis. Cette mission de service public est portée par **760** femmes et hommes, **fiers** de leurs métiers, **fiers** de faire partie de la DIR Ouest, **fiers** d'être utiles. La DIR Ouest est un service déconcentré du ministère des Transports

Pour plus d'informations sur **la DIR Ouest** et ses **actions**, visitez notre site web : diro.fr

2026-63

Contacts Presse :

Nathalie Chouan – Responsable du service communication
Tél : 02 99 33 46 56
Service Communication de la DIR Ouest
Tél : 02 99 33 47 05
Email : communication.diro@developpement-durable.gouv.fr

Direction Interdépartementale des Routes Ouest

10, Rue Maurice Fabre
CS 63108 - 35031 RENNES Cedex

www.diro.fr



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*